



**LISTE DES DELIBÉRATIONS
SÉANCE DU JEUDI 21 MAI 2026**

Le Conseil municipal de la commune d'Ablon-sur-Seine régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric GRILLON, Maire (*séance ouverte à 20 heures 06 minutes*).

Présents : É. GRILLON, P. ROUYER, G. BORRELLY, C. QUÉRO, D. GONÇALVES, N. MONZON, T. BAYRAK, M. FERNANDEZ, J. QUEIJO PINTO, S. JUGAL JODON, A. GUILLOT, É. BIANAY-BALCOT, D. ASSO, S. QUINTYN, A. JANIK, M. TEIXEIRA, T. DELORME, O. CALMARD, É. BELLALA, S. ANRETAR, I. PELLÉ, L. KHOUFACHE, L. CHARLES, M. SEMADENI

Absents représentés :

**C. BEUDIN
V. MOREAU
C. SILVA
S. KILIDJEAN
C. CONTAMIN**

procuration à

**P. ROUYER
S. QUINTYN
J. QUEIJO PINTO
M. FERNANDEZ
L. CHARLES**

Secrétaire de séance : Lahlou KHOUFACHE est désigné, à l'**UNANIMITÉ**, par le Conseil municipal.

DÉLIBÉRATIONS

1-DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TERRITORIALES (CLECT) DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL « GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE » AINSI QU'À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT) du Grand-Orly Seine Bièvre : Éric GRILLON, titulaire et Alain GUILLOT, suppléant

Commission locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Métropole du Grand Paris : Éric GRILLON, titulaire et Alain GUILLOT, suppléant

À l'unanimité

2-DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

À l'unanimité

3-DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DEPENDANTES (EHPAD) INTERCOMMUNAL DE CHARAINTRU

À l'unanimité

4-ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

À l'unanimité

5-AVIS DE LA COMMUNE D'ABLON-SUR-SEINE SUR LE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES OPÉRATIONS DE DRAGAGE ET DE GESTION DES SÉDIMENTS DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA SEINE ET LOIRE AVAL PAR VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Prend acte

6-SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UNE GUINGUETTE ESTIVALE AU PARC SULLY

À la majorité

7-RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ ET/OU SAISONNIER D'ACTIVITÉ - ANNÉE 2026

À l'unanimité

8-ÉTAT DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITÉ

À l'unanimité

9-CRÉATION D'UN COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

À l'unanimité

10-ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES - ANNÉE 2026

À l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil municipal est levée à 20 heures 37 minutes.
Fait à Ablon-sur-Seine, le 22 mai 2026.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

